



# **BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL**

## **RESEAU**

## **DE SURVEILLANCE JEVI**

La santé des jardins

N° 5 - 31 Octobre 2023

### **EN RESUME**

Charançon rouge du palmier : Alerte dans le Morbihan

Pyrale du buis: hibernation des chenilles dans des cocons

Processionnaire du pin: premiers nids d'hiver visibles

Processionnaire du chêne: bilan

### **SOMMAIRE**

Redémarrage du BSV JEVI.....P2

Le réseau JEVI en Bretagne.....P3

Ravageurs.....P4

Charançon rouge du palmier

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Processionnaire du chêne

Maladie.....P9

Zoom sur la maladie de l'encre

# Redémarrage du BSV JEVI

Après une année d'absence, le Bulletin de la Santé du Végétal (BSV) pour la filière Jardin, Espaces Verts et Infrastructure est de retour. Le BSV JEVI s'inscrit dans une volonté de veiller à la sécurité sanitaire de notre territoire, en ce qui concerne les bioagresseurs des végétaux (insectes, champignons, bactéries, virus,...).

Les espaces verts peuvent représenter une porte d'entrée de bioagresseurs préjudiciables aux végétaux et concourir à leur dissémination. Cette initiative s'appuie sur le principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'impact économique et écologique pouvant être considérable.

Ce BSV JEVI intègrera également la surveillance d'espèces nuisibles à la santé humaine et s'inscrit ainsi dans une démarche One Health (« une seule santé »). Cette approche transversale de la sécurité sanitaire met en relation l'Homme, l'Environnement et le végétal.

Ce réseau est soutenu financièrement par la DRAAF Bretagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Son animation est confiée à la FREDON Bretagne.



N° 5 - 30 Octobre 2023



# Le réseau JEVI en Bretagne

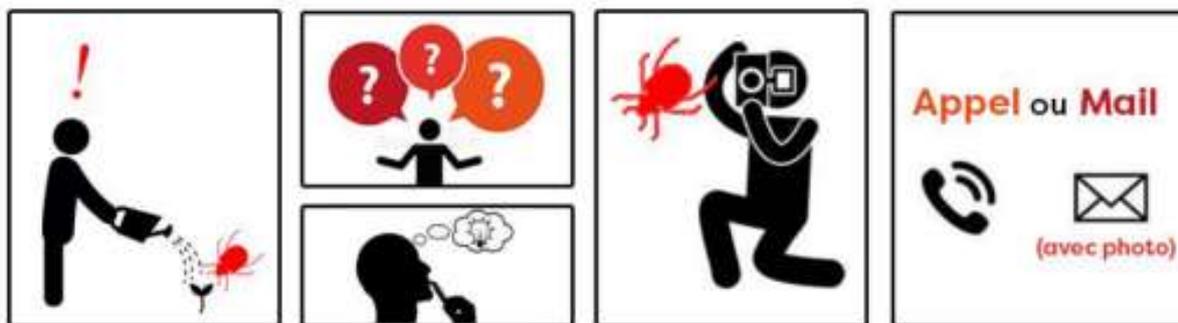
## Rejoignez le réseau d'observateurs

Le réseau d'épidémiosurveillance en Bretagne s'appuie sur les observations de problèmes sanitaires sur végétaux faites par des techniciens de FREDON Bretagne, des sociétés d'horticulture, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la Surveillance Biologique du Territoire. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir.

Dans le cadre de la remise en route du BSV JEVI, nous sommes à la recherche d'observateurs afin de constituer notre réseau. Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

### Participez au réseau en signalant vos observations :

Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes...) ou toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés doivent nous être signalés. La surveillance biologique du territoire repose sur une démarche collective qui permet de mettre en place des mesures de gestion visant à limiter la propagation des bioagresseurs qui menacent le patrimoine végétal ou peuvent avoir une répercussion sur la santé (poils urticants des chenilles processionnaires, le pollen allergisant de l'ambroisie ou encore toxicité du raisin d'Amérique...).



Crédit : BSV JEVI FREDON Nouvelle-Aquitaine

**Vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs? N'hésitez pas à nous contacter :**

Julien Kervella FREDON Bretagne: [julien.kervella@fredon-bretagne.com](mailto:julien.kervella@fredon-bretagne.com)



N° 5 - 30 Octobre 2023



# Ravageurs

## Le charançon rouge du Palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

### Situation en Bretagne:

Ce charançon a été découvert pour la première fois en France, en Corse en 2006 et en Bretagne en 2013. Deux nouveaux foyers ont été découverts dans le Morbihan, depuis le mois de juillet 2023 dans la région de Plouhinec et dans la région de Molac / Questembert. Des charançons adultes ont été piégés dans ces secteurs courant octobre, ceux-ci, très mobiles, peuvent se déplacer dans un rayon de 7 kilomètres. Il est donc très important de bien surveiller vos palmiers.



Larves de *R.ferrugineus*  
(Photo: JB Peltier)



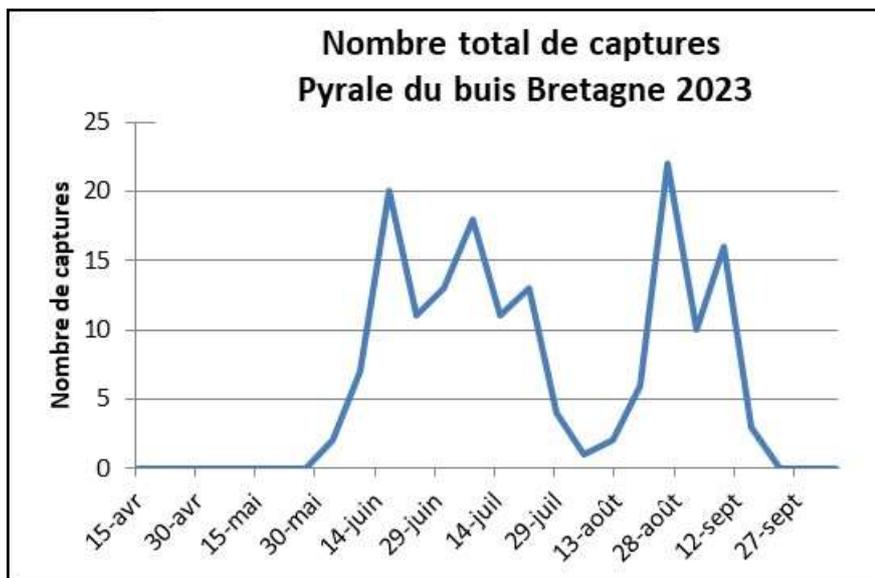
Cocons de *R.ferrugineus*  
(Photo: FREDON Bretagne)



Un charançon rouge adulte  
(Photo: FREDON Bretagne)

## La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

Un réseau de piégeage de papillon de pyrale du buis a été mis en place sur 7 communes. Le deuxième vol s'est terminé fin septembre. Depuis aucun papillon n'a été capturé. Les chenilles rentrent en hibernation à cette période. Elles fabriquent des cocons qui leur permettront de passer l'hiver au chaud. La pression, cette année, aura été identique à celle de l'an dernier (157 papillons piégés en 2022 contre 159 en 2023), mais plus élevée qu'en 2020 et 2021.



### Méthode de lutte:

#### En préventif:

- Mettre en place des pièges à phéromones qui permettent de capturer les mâles, de limiter les fécondations de femelles mais aussi être avisé de leur présence pour une mise en alerte;
- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;
- Couvrir les pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour;

#### En curatif:

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis;
- Couper les parties atteintes et les brûler;
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou brûler les chenilles;
- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages;
- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique;
- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;



N° 5 - 30 Octobre 2023



## La processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

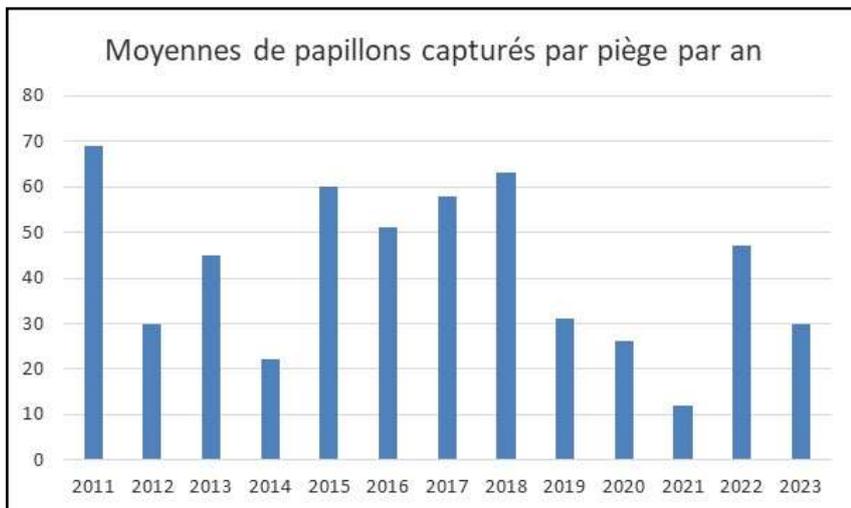
Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place sur 18 sites: Le Faou, Argol, Quimper, Guipavas, Landerneau, Morlaix pour le Finistère, Taden, Yvignac la Tour, Lannion, Yffiniac, Ploufragan, Saint Brieuc pour les Côtes d'Armor, Serent, Sarzeau, Pluneret pour le Morbihan et Liffré, Saint Lunaire et Iffendic pour l'Ille et Vilaine.

Le vol s'est terminé début septembre. Les résultats de piégeage nous permettent d'estimer une pression faible à moyenne en 2023. Les premiers nids d'hiver sont visibles depuis peu. Les chenilles vont

continuer à se développer et à se nourrir des aiguilles de pin jusqu'à l'arrivée du froid. En théorie, elles quitteront leurs nids d'hiver pour se nymphoser dans le sol quand les températures seront plus clémentes en fin d'hiver ou au début du printemps. C'est à cette période que le risque de contact avec les chenilles urticantes est le plus élevé.

### Méthode de lutte:

Consulter le recueil des méthodes de luttés de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)



## La processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place sur 10 sites, Plougastel-Daoulas, Quimper pour le Finistère, Saint Jacques de la Lande, Iffendic pour l'Ille et Vilaine, Trévé, Saint Brieuc, Plémet, Yvignac La Tour, La Motte pour les Côtes d'Armor et Serent pour le Morbihan. Les captures ont été très faibles, seuls quatre papillons ont été piégés, deux en semaine 28, un à Serent et un à Saint Jacques de la Lande et deux en semaine 31 à Serent. Ce ravageur passe l'hiver sous forme d'œufs, ceux-ci éclosent au début du printemps.

### Méthode de lutte:

Consulter le recueil des méthodes de lutte de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)



Cycle de développement de la processionnaire du chêne (Schéma: Observatoire des chenilles processionnaires)



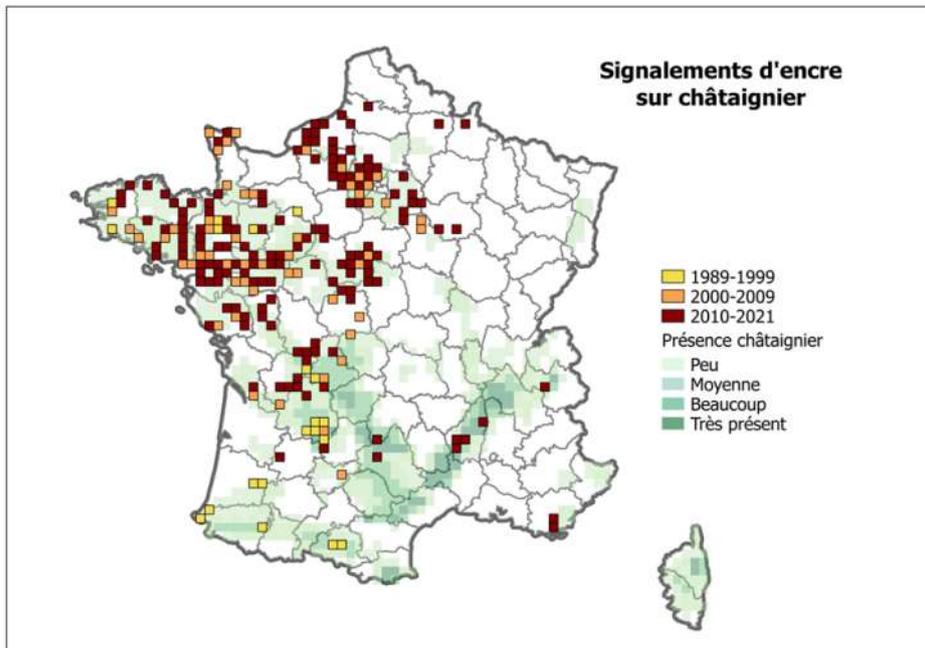
# Maladie

## Zoom sur la maladie de l'encre

### Présentation:

L'encre est une maladie grave du châtaignier causée par deux *Phytophthora* : *Phytophthora cambivora*, qui s'attaque plutôt au collet, et *Phytophthora cinnamomi* qui touche plutôt aux racines. Ces champignons ont été introduits en Europe à la fin du 19ème siècle faisant des dégâts considérables. Après une période de retrait, la maladie est réapparue dans les années 90. La succession d'hivers doux suivis de printemps pluvieux a favorisé son développement.

Carte de signalement de l'encre du châtaignier dans le temps  
(Figure: Ephydia.inra.fr)



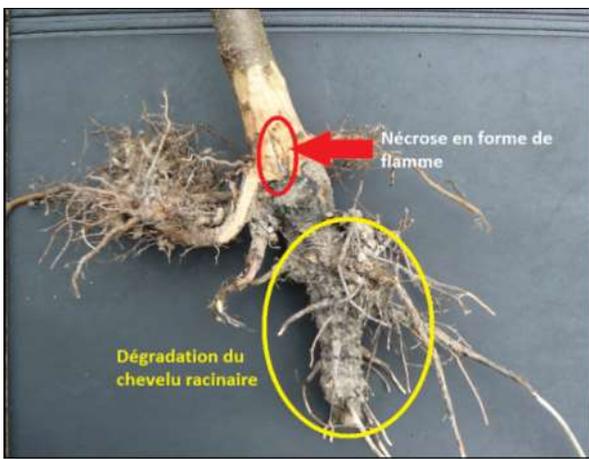
### Symptômes et dégâts:

La maladie débute le plus souvent son attaque en commençant par les radicules et en remontant jusqu'aux grosses racines et au collet causant des suintements de liquide noirâtre semblable à de l'encre, d'où son nom. Une blessure (point de sevrage pour une marcotte, étranglement ou compression des racines, dégâts de rongeurs...) peut aussi être une porte d'entrée. Plus rarement, il attaque directement au collet, détruisant le cambium sur toute sa périphérie, ce qui provoque une mort très rapide de l'arbre tandis que les racines sont encore saines. Sur les arbres jeunes celle-ci provoque un dessèchement brutal causant la mort immédiate. Sur des arbres plus âgés, on remarque en premier lieu un net ralentissement de la pousse, puis un port tombant des feuilles de la cime, qui pâlisent et jaunissent sans chuter. La cime est dépourvue de feuilles laissant apparaître une couronne de bogues « nues ».

Les années qui suivent, de nombreuses brindilles et branches se dessèchent en commençant par la cime. L'arbre dépérit et meurt en quelques années. L'encre progresse de proche en proche à partir des premiers arbres infectés, provoquant progressivement des mortalités sur les arbres adjacents. Le champignon est véhiculé par l'eau présente dans le sol.

Symptômes de la maladie de l'encre avec un noircissement sous l'écorce à la base du tronc  
(Figure: Protection de la forêt Suisse (WSL))





Nécrose sur racines de châtaignier  
(Photo: Ephydia.inra.fr )



Mortalités de châtaignier en forêt  
de Montmorency  
(Photo: Ephydia.inra.fr )

## Moyens de prévention:

Il n'existe pas de traitement curatif efficace contre la maladie de l'encre, tous les moyens de lutte sont préventifs.

- ◆ Planter uniquement en sol sain et bien drainé. La maladie se développe généralement en situations asphyxiantes : sous-sol argileux, sol compact, année très pluvieuse, plantation trop profonde...
- ◆ Utiliser des porte-greffes ou plants directs résistants : la résistance n'est pas totale, mais les variétés japonaises (*C. crenata*) ou hybrides (*C. sativa* x *C. crenata*) sont moins sensibles (moins de risque de contracter la maladie, développement de celle-ci plus lent).
- ◆ Bien fertiliser et arroser l'arbre mais sans excès, les arbres vigoureux et bien-portants sont en théorie plus résistants...
- ◆ Une taille sévère de la ramure peut permettre à un arbre touché de survivre une voire quelques années de plus...
- ◆ En pépinière, travailler en milieu sain : substrats et eau d'arrosage non contaminés voire désinfectés (ou eau d'origine profonde), pots surélevés, destruction immédiate de tout plant et substrat attaqué.



**Vigil'encre**, est une application créée par l'INRAE dédiée au signalement de la maladie de l'encre du châtaignier, en vergers et en forêts, dans le cadre d'un projet de science participative. Elle permet de reconnaître les symptômes de cette maladie sur châtaignier et de déclarer les arbres malades.

Pour en savoir plus sur cette application [cliquez ICI](#).

Vous trouverez [ICI](#) une courte vidéo explicative de l'ONF sur la maladie de l'encre.

Direction de Publication  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Julien KERVELLA  
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.